

Image not found or type unknown



Aucun huissier n'a execute un arret de la cour d'appel

Par **helen 075**, le **26/11/2008** à **16:39**

suite a un arret de la cour d'appel en 2005 un huissier devait saisir une somme d'argent bloqué sur mon compte, mais depuis cette date aucun huissier ne s'est manifesté, l'argent n'a jamais été saisi, j'aimerais savoir ce que je peux faire